

Janvier 2024

Le Petit Boétrat



LE MOT DU MAIRE

Mesdames, Messieurs, chers Administrés,

Vos Conseillers Municipaux et votre Maire ont le plaisir de vous adresser leurs vœux les plus chaleureux pour cette nouvelle année 2024 : Santé, Paix, Bonheur et Prospérité.

Nos pensées et notre sympathie vont à ceux qui souffrent de maladie, d'accident ou d'isolement, ainsi que ceux qui nous ont quittés au cours de 2023 et aux familles éprouvées.

Et pour l'ensemble de nos administrés, nous espérons que cette nouvelle année apporte Paix, et conditions économiques stabilisées.

L'année qui vient de se terminer a révélé les horreurs des conflits dévastateurs aux portes de l'Europe. Populations décimées, sociétés anéanties qui mettront des décennies à panser leurs plaies et retrouver leurs niveaux de vie antérieurs. C'est en quelque sorte un livre réouvert des souffrances vécues par les générations qui nous ont précédées. Quand renaissent le totalitarisme, la radicalisation et l'ensauvagement, la vie des humains n'a plus de valeur !

Nos commémorations de la fin des conflits passés rappellent ces situations douloureuses. L'Histoire peut être une source d'enseignements, les guerres actuelles et leur retentissement planétaire nous rappellent que la Paix n'est pas un acquis définitif...

Vous trouverez, dans les pages qui suivent, les informations sur l'actualité de notre commune.

Nos associations : notamment les Club Saint-Loup, Foyer Rural, Pierre Fiche ont animé notre village en 2023. Leurs activités culturelles et conviviales sont utiles pour créer et faire durer localement les relations humaines qui sont l'âme de notre village. Grand merci à tous les bénévoles pour leur dévouement.

Grand merci également à nos employés communaux, aux artisans pour leur disponibilité et leurs conseils, aux agriculteurs qui rendent de nombreux services, à tous les bénévoles pour le nettoyage de printemps, l'entretien, le fleurissement, la décoration et les petites réparations, tout ce qui améliore la qualité de la vie dans notre village, toutes ces personnes pour qui le bonheur commun est une satisfaction gratifiante.

Jean-Paul BONTEMPS, Maire

**Les Elus municipaux invitent tous les habitants et agents de Boyer
aux Vœux de la municipalité :
Dimanche 21 Janvier 2024
10 h 30 à la salle Polyvalente
Un verre de l'amitié clôturera cette cérémonie.**

ETAT CIVIL 2023

Avec la mise en place du RGPD (Règlement Général sur la Protection des Données), nous avons besoin du consentement des personnes afin de publier leur nom. Par conséquent, nous ne pouvons pas donner les identités des personnes nées, mariées ou pacsées en 2023.

Mr Le Maire a procédé à la célébration de 7 PACS et 3 mariages.

Nous souhaitons la bienvenue aux 7 nouveau-nés de 2023.

Nous ont quitté :

LOUGUET Gisèle décédée le 15/01/2023

COLAS Louise décédée le 08/02/2023

PASTOR Roxane décédée le 18/05/2023

CORNON Georgette décédée le 08/07/2023

FERRE André décédé le 28/07/2023

VINCENT Monique décédée le 06/08/2023

LABARA Mercedes décédée le 13/09/2023

BOY Corinne décédée le 04/10/2023

LOISY Jean-Marc décédé le 12/12/2023

MARCHAND Renée décédée le 17/12/2023

VINCENT Patrick décédé le 18/12/2023

2024, ANNEE D'ELECTIONS



Les **élections européennes** auront lieu le 09/06/2024

Vous pouvez vous inscrire sur les listes électorales avant le 03/05/2024

RECENSEMENT CITOYEN A PARTIR DE 16 ANS

Le recensement est obligatoire dans le trimestre qui suit votre 16ème anniversaire.

Vous devez vous présenter à la Mairie avec les documents suivants :

- Carte Nationale d'Identité ou passeport en cours de validité
- Livret de famille à jour
- Justificatif de domicile

Suite au recensement :

- La Mairie vous remet une attestation de recensement à conserver. Celle-ci est indispensable pour pouvoir vous inscrire à un examen ou un concours.

- Vous êtes convoqué à la Journée Défense et Citoyenneté (JDC).

- Vous êtes inscrit automatiquement sur les listes électorales dès votre 18ème anniversaire et pourrez alors voter.

LE FRELON ASIATIQUE

Le frelon asiatique est un prédateur des abeilles et autres insectes. Sa piqûre est douloureuse.

De nombreux nids ont été détruits sur Boyer en 2023. En 2024, il devrait être encore plus présent.

Pour limiter son expansion, deux solutions :

- repérer et détruire les nids,
- installer de nombreux pièges.



Pour la destruction et/ou la fourniture de pièges gratuits contacter :

Mr Gilbert BONTEMPS au 06.61.10.24.62, référent frelon asiatique du secteur.

PRINCIPALES DECISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

LE GROUPE SCOLAIRE

Le projet d'un groupe scolaire pour l'ensemble des enfants du RPI anime la vie du conseil depuis qu'il a été décidé unanimement, fin 2020, de le relancer. Pour rappel, ce type de bâtiment est de la compétence du SIVOS, et ainsi nécessite l'assentiment de l'ensemble des communes, ainsi qu'une cohésion, pour porter son intérêt auprès des pouvoirs publics, notamment financier.

A travers le Petit Boétrat, et les différents comptes-rendus des conseils municipaux, vous avez pu suivre son évolution.

Après avoir respecté une temporalité administrative de presque 2 ans : la mobilisation d'un programmiste, préalable au marché public pour choisir et retenir l'architecte qui gèrera la construction de ce bâtiment, les responsables du projet ont été confrontés à une difficulté financière importante.

La conjoncture depuis février 2022 est très défavorable. L'inflation a surchargé le coût des travaux et les taux d'intérêts des emprunts ont considérablement augmenté. Le projet avait été pensé avec un financement basé sur un emprunt au taux de 0.45%, aujourd'hui c'est presque 4%. Et de plus, les aides de l'Etat sont à la baisse ! L'effet direct est sans appel : augmentation du coût du projet, pour atteindre presque quatre millions d'euros. Ce qui n'est pas tenable pour les budgets communaux concernés.

Face à ce constat, la conception du bâtiment a été revue et a permis de générer une économie de 500 000 euros. Ce qui aurait permis la réalisation du projet. Toutefois, Mr le Sous-Préfet a pris la décision de diminuer les subventions d'autant. Quelle n'a pas été notre déception !

Le SIVOS a donc souhaité faire une réunion publique, en toute transparence, afin d'expliquer aux parents d'élèves (qui attendent tous avec impatience cette nouvelle structure ...) les raisons de la mise en suspens de la construction, au regard de la charge financière.

Les parents, en colère, se sont mobilisés en collectif et partagent actuellement une lettre de soutien du projet de groupe scolaire pour les 4 communes. Cette action a été relayée par les médias.

Depuis, de nouvelles discussions sont programmées afin de poursuivre les négociations entre Mr le Sous-Préfet, l'Education Nationale, et les élus du SIVOS. Ce projet ne peut voir le jour sans une aide de l'Etat conséquente et d'un montant définitivement fixé.

Un argument parmi d'autres et qui est sans appel : le groupe scolaire sur un seul site permettrait qu'un enfant ne fasse que 18 kms de car par jour, contre 83 kms actuellement.

LA MAISON MAURICE

C'est un autre gros projet communal dont vous avez pu suivre l'évolution à travers les éditions du Petit Boétrat, ainsi que dans les comptes-rendus des conseils municipaux.

Le second marché public validé, les entreprises choisies, le chantier a démarré depuis septembre 2023, pour réaliser les deux T2 : 53 et 55 m², et le T3 : 80m², fin des travaux prévue en septembre 2024.

TRAVAUX DE VOIRIE

Carrefour de la Brosse / Les Teppes / l'Arvolot

Un enrobé à chaud a été réalisé sur l'ensemble de cette zone avec reprise des enclaves (route déformée).

Rue du Jus

Un élargissement de la rue du Jus a été créé sur environ 120 mètres : endroit où les véhicules avaient du mal se croiser.

Afin de maintenir le bon état de la voirie, des points à temps ont été réalisés ponctuellement sur des secteurs précis d'autres voies communales.

RENOVATION DE L'INTERIEUR DE L'EGLISE

L'Eglise Saint Loup est fermée au public depuis le 16 octobre dernier, pour se refaire une beauté.

La rénovation intérieure / extérieure va prendre presque une année, et sera réalisée par des entreprises expertes dans le domaine.

La première étape a été de vider l'église de ses mobiliers pour les mettre en sécurité le temps des travaux. Les bancs, la chaire, l'autel et les vitraux ont été protégés à leur place. La commune tient à remercier toutes personnes bénévoles qui ont aidé à cette occasion, cela a pu être fait en 4 jours ! Les confessionnaux ayant donné du fil à retordre aux plus costauds !

A cette occasion, du petit matériel, des statues, et autres objets vont être toilettés par les mains délicates de bénévoles de la Pierre Fiche notamment, et du Foyer Rural. Un grand merci.

Un échafaudage a vu le jour, très imposant, occupant toute la surface intérieure et jusqu'en haut des voûtes, ce sont actuellement les maçons qui interviennent.

Pour rappel, le budget de cette rénovation, d'un montant de 373 651 €, est ainsi composé :

- don de la Pierre Fiche
- dons des administrés par le biais de la Fondation du Patrimoine
- vente de la Maison Dandelot léguée
- dotation DETR
- Conseil Régional
- Conseil Départemental
- solde par auto-financement communal.

Nous vous rappelons que les dons à la Fondation du Patrimoine pour soutenir cette rénovation permettent aux donateurs de bénéficier d'un crédit d'impôt de 66% du don.



@Maria Marchini



@Maria Marchini

**Nous remercions
Mme Marchini pour les photos.**

@Maria Marchini

Site internet : www.mariamarchini.com

Instagram : @mmarchini_photography

Studio photo : 751 Lieu-dit Le Jonchet - 71700 Boyer

DEFIBRILATEURS AUTOMATISES EXTERNES (DAE)

Depuis le 1er janvier 2021, tout ERP (Etablissement Recevant du Public) doit être équipé d'un DAE. Il s'agit d'un matériel médical qui aide à la réanimation des victimes cardiaques. Il est équipé d'une assistance vocale qui vous guidera pas à pas pour le placement des électrodes et le massage cardiaque. C'est le DAE qui fera le diagnostic et prendra la décision de choquer ou non, donnant également les informations aux secours lorsqu'ils arriveront.

La municipalité a fait le choix d'en installer deux en 2021, puis un troisième en 2023 en extérieur, donc toujours accessibles :

- un entre la Salle Polyvalente et l'Eglise, contre le local des panneaux photovoltaïques, visible depuis la montée de l'Eglise,
- un au pied du mur de façade de la Mairie, côté droit,
- depuis quelques jours, ce dispositif médical est installé contre la façade de l'immeuble de la Semcoda, au Clos de l'Abbaye à Venière, à gauche de la porte de la salle commune.

La municipalité en appelle au respect de ces installations qui peuvent sauver des vies.



Tout DAE est géolocalisé pour permettre aux secours d'intervenir le plus rapidement possible. (Peut-être utile au cas où un plaisantin s'en emparerait).

LES EVENEMENTS DANS LA COMMUNE

CEREMONIE DE COMMEMORATION DU 11 NOVEMBRE 2023

C'est avec beaucoup d'émotion que s'est déroulée la cérémonie du 11 novembre 2023 compte-tenu des événements actuels.

Le Maire, accompagné d'un militaire originaire de Boyer, a déposé une gerbe au monument, une minute de recueillement fut observée puis la Marseillaise a retenti dans le bourg. La cérémonie s'est poursuivie au carré militaire de notre cimetière.

Les nombreux enfants présents avec leurs parents ont entonné à nouveau la Marseillaise. Puis tout le monde s'est retrouvé pour partager le verre de l'amitié.



PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE (PCS)

Le plan Communal de Sauvegarde est obligatoire. Ce PCS est un document qui constitue un relais entre les politiques locales de prévention des risques et celles de gestion des situations de crise.

Le PCS organise, sous l'autorité du Maire, la préparation et la réponse au profit de la population lors des situations de crise. Il prévoit en particulier :

- le regroupement de l'ensemble des documents de compétence communale contribuant à l'information préventive et à la protection de la population ;
- les mesures immédiates de sauvegarde et de protection des personnes (au regard des risques connus),
- l'organisation nécessaire à la diffusion de l'alerte et des consignes de sécurité,
- le recensement des moyens disponibles
- la définition de la mise en œuvre des mesures d'accompagnement et de soutien de la population.

Le document complet est disponible en Mairie.

Le risque majeur à Boyer vient de crues exceptionnelles de la Natouze, sont concernées 85 habitations et les voiries d'accès à celles-ci submergées (référence 1968 : 70 cm d'eau boueuse sur la place du Bourg).

La municipalité fait appel aux volontaires qui souhaiteraient être inscrits sur une liste de personnes pouvant être contactées pour aider dans ces situations d'urgence. Toutes les bonnes volontés sont les bienvenues, et des compétences particulières pourront être utiles (personnel médical, personnes parlant des langues étrangères...).

En cas de situation de risques avérés, nous aurions besoin de contacter les personnes vulnérables. Au besoin, n'hésitez pas à vous inscrire en Mairie.

REPAS DES AINES LE DIMANCHE 12 NOVEMBRE

Le 12 novembre 2023, ce sont 46 personnes qui se sont retrouvées à la salle polyvalente pour partager le repas offert par la Commission d'Action Sociale.

En présence de Monsieur le Maire et de son épouse, les personnes présentes ont pu se régaler grâce au délicieux repas préparé par le traiteur des Gourmets de Tournus.

Au cours de l'après-midi, les convives ont pu assister à un spectacle d'improvisation proposé par la troupe de Ste Bénigne « Bresse Impro ». Puis ce sont Lola (petite fille de Martine Guyonnet) et Louis son cousin, chanteurs de 13 et 14 ans qui ont ravi les personnes présentes par leurs jolies voix et leurs belles interprétations. Pour l'anecdote, la jeune Lola a participé à l'émission « The Voice Kids » et a fait partie de l'équipe de Julien Doré.

La commission s'est réjouie de la présence de Mme Denise Jacquet et Mr Marcel Vincent âgés respectivement de 94 et de 96 ans, la doyenne de Boyer (99 ans) étant souffrante n'a pu participer.

Tous les convives se sont donnés rendez-vous l'année prochaine.

Les personnes qui ne souhaitaient pas ou ne pouvaient être présentes au repas, et âgées de plus de 80 ans ont reçu un colis à domicile. Pour les personnes en EHPAD ou hospitalisées, la commission pensera également à elles en leur portant des produits de soins.



PANNEAU POCKET

Depuis presque un an, la commune de Boyer utilise l'application **Panneau Pocket** qui permet de transmettre en temps réel des alertes, des actualités officielles locales et des messages de prévention.

C'est une application gratuite, sans publicité, sans création de compte ni aucune récolte de données. Il suffit de quelques secondes pour installer Panneau Pocket sur son smartphone, sa tablette ou son ordinateur.

**N'HESITEZ PLUS,
TELECHARGEZ L'APPLICATION 😊**

Suivez le guide pour télécharger simplement l'application et recevoir nos actualités en temps réel

ETAPE 1
Ouvrez le store de votre téléphone ou tablette :



Tapez ensuite "PanneauPocket" dans la barre de recherche puis cliquez sur "Installer". L'application est gratuite !

ETAPE 2
Une fois l'application PanneauPocket ouverte, recherchez la commune, le code postal ou cliquez sur "Autour de moi".

ETAPE 3
Enfin, cliquez sur le ❤️ pour ajouter la commune à vos favoris et recevoir les notifications.
Bonne utilisation !

Encore plus simple, scannez pour télécharger l'appli !



LES ATELIERS NUMERIQUES

La Poste va proposer des ateliers qui ont pour objectifs de lever les freins à l'utilisation du numérique, à partir des tablettes Facilo'Tab. Il s'agira de partir des besoins et des réalités des personnes, en fonction de leurs centres d'intérêts.

Au rythme des personnes, seront abordés au cours de ces ateliers :

- navigation en sécurité, création et gestion d'une boîte mail, utilisation de logiciels (photos, communication, par exemple).
- Il y aura également un volet lié aux démarches administratives.
- Enfin, il y aura la présentation des services en ligne du groupe : identité numérique, achats de timbres, prises de RDV. Il y a également la possibilité de bénéficier de conseils pour le choix d'une tablette, si un achat est envisagé.

Les participants garderont la Facilo'Tab pour la durée du parcours, afin de s'approprier l'outil, entre 2 ateliers, via des jeux et diverses manipulations.

Les ateliers sont organisés en **2 sessions de 4 ateliers successifs**. Si une personne s'inscrit à une session, elle devra être présente lors des 4 ateliers, car il y a une progression pédagogique à suivre.

Les groupes seront composés de **10 personnes au maximum**.

Les ateliers auront lieu en Mairie, dans la salle de conseil.

1ère session, les jeudis après - midi, de 14h à 17h : 18 et 25 janvier, 1er et 8 février.

2nde session, jeudis matin, de 9h à 12h : 15, 22 et 29 février, 7 mars

Les inscriptions sont possibles jusqu'au 12/01/24 au maximum, en contactant le secrétariat de Mairie.

MERCI A TOUS NOS AGENTS ET LES BENEVOLES POUR CETTE BELLE DECORATION DE NOEL



LES ENTREPRISES ET LES ACTEURS ECONOMIQUES DE LA COMMUNE

CHANGEMENT DE PROPRIETAIRE - GARAGE DE BOYER

Au printemps dernier, Martine et Jean-François GUYONNET vendaient leur garage afin de profiter d'une retraite bien méritée.

Le 15 juin 2023, Jean-Christophe ALVES ouvrait les portes de son garage MECA CENTER accompagné de 2 mécaniciens techniciens avec une spécialisation pour les véhicules hybrides et électriques.

Les services proposés restent les mêmes avec en plus une partie carrosserie.

Afin de s'adapter au mieux aux besoins de ses clients, le garage est ouvert en continu de 7h30 à 19h30 du mardi au vendredi et sur RDV le lundi et samedi.

Nous leur souhaitons la bienvenue dans notre village de Boyer.



METALLERIE-FERRONNERIE DU CHATEAU



Un espace occupé par une ancienne scierie accueille une nouvelle entreprise trop à l'étroit sur son site de Venière.

La Métallerie-Ferronnerie du Château s'est installée dans ses nouveaux locaux au 495, route de la Saône à Boyer.

Tous nos vœux de réussite à Alexandre, Romain et leurs salariés.

LES ENTREPRISES A BOYER

2023 Entreprises sur Boyer	Gérants	Adresse	Coordonnées
Admin-Services secrétaire indépendante	Elise Vincerot	556, rue Bergerat	06 12 42 35 87 e.vincerot@gmail.com
Atelier d'artiste	Jean-François Louis	44, montée de l'Eglise	06 60 80 95 82
B2J Connect. Services	Jean Jacques Bouland	67, rue du Connot	06 45 25 58 86
Carterie icônes livres	Abbaye de Venière	257 rue de l'Abbaye	03 85 51 35 83 abbaye-veniere.fr
Chambres d'Hôtes Pymont	Cristel Baumann	200, chemin du Moulin Pomier	06 15 43 13 17
Circuit court bio - Ferme des muses	Anne-Laure Bontemps	220, chemin de l'Arvolot	06.63.55.05.28
Confitures Pâtisseries	Marie Caramel	899, chemin de l'Arvolot	mjl.mariecaramel@gmail.com
Electricité Générale	Hervé Fattier	279, rue de Limone	03 85 51 34 39
Esthéticienne	Fanny Laugerette	259, rue Bergerat	07.82.33.30.56
Garage Méca Contact	Jean Christophe Alvès	1024, Ancienne Nationale 6	03 85 51 13 92 - 06 40 35 16 38
Gîte Au Moulin de l'Epine	Mickaël Rolland	417, chemin de l'Epine	06 24 43 24 53
Gîte Nuitzen	Fabienne Ehlinger	115, Cours Bouchey	06 03 32 34 34 fabehlinger@gmail.com
Gîte chambre d'hôte	Valérie Laporte	309, route de Baudinet	06 41 17 63 71 info@la-baudiniere.fr
Gîte chambre d'hôte	Brigitte Yves Merda	135, chemin de la Condemine	closdelanatouze@orange.fr
Gîte chambre d'hôte	Jacques Bourges	44, chemin Fontaine Saint Loup	jacques.bourges2@wanadoo.fr
Gîte chambre d'hôte	Monique Joly	1239, chemin de la Condemine	maisondescoeurs@orange.fr
Gîte chambre d'hôte	Danièle & Franck Lesage	115, rue Bergerat	franck.lesage4@orange.fr
Gîte chambre d'hôte	Fabienne et Yves Gavand	165, rue du Quart Bernard	06.32.52.57.65
Huisseries, Vitrages isolants, Stores	Romain Cardona	Ancienne Nationale 6	03 85 51 12 93
Maçonnerie	Jérôme Neuville	179, rue de la Grenouille	03 85 51 36 03
Méttallerie du Château	Alexandre Gomes Romain Bontemps-Chatelain	495, route de la Saône	09 67 75 68 75
Miellerie de la Natouze	Gilbert Bontemps	445, chemin de l'Arvolot	03 85 51 24 62
Paysagiste jardinage, services à la personne	Jérémy Besson	208, rue Bergerat	06 10 42 29 82 bpejl@outlook.fr
Photographie, Portraits...	Maria Marchini	751, Ancienne Nationale 6	06 69 50 78 00
Plâtrerie peinture	Pascal Ferré	263, rue du Jus	03 85 51 75 85
Plâtrerie Peinture	Patrick Nieto	42, rue de la Grenouille	03 45 87 09 32
Plomberie sanitaire	Olivier Liochon	415, rue du Jus	03 85 51 11 57
Plomberie sanitaire	Geoffrey Paulet	1482, route de Vers	06 35 12 83 84
Récupération de métaux	Benoît Schied	331, Ancienne Nationale 6	06.27.85.69.60
Restaurant relais de l'Europe	Nacer Djaref	790, Ancienne Nationale 6	03 85 32 96 68
SARL MDB les Métiers du Bois	Mathieu Pouzet	562, rue du Château de Venière	07 81 99 48 28
Station Restauration Rapide	Martine et Laurent Goujon	1923, Ancienne Nationale 6	03 85 51 71 40
Travaux publics	Jean-Marie Chevaux	77, rue Bergerat	03 85 33 83 26
Travaux publics Matériel Occasion	Franck Pautet	rue Valot	03 85 51 25 83
Voitures historiques de compétition Boyer	Olivier et Quentin Bois	313, rue de la Grenouille	boisolivier71@orange.fr
VRD, Terrassements, Gros Œuvre MPTP	Romain Faivre	77, Cours Bouchey	06 42 97 58 01

LA COMMUNAUTE DE COMMUNES

LE NOUVEAU PLUI

Dossier ouvert fin 2017, arrêté en novembre 2023, actuellement à la signature en préfecture. Puis il nous faudra encore attendre le délai de recours éventuels des tiers.

Ce plan d'urbanisme a dû s'adapter à plusieurs nouveautés en particulier l'obligation de réduction par deux de la consommation d'espaces naturels, agricoles et forestiers d'ici 2030 par rapport à la consommation mesurée entre 2011 et 2020 sur le même territoire.

CONTACTS

• Communauté de Communes entre Saône et Grosne

30 rue des Mûriers - 71240 SENNECEY-LE-GRAND

Tél. 03 85 44 91 92

Mail : administratif@cc-saonegrosne.fr

Du lundi au vendredi : 8h30 à 12h et 14h à 17h

• Service Assainissement

Du lundi au vendredi : 8h30 à 12h et 14h à 17h

Facturation/départs/arrivées :

Tél. : 03 85 99 80 07

Mail : accueillassainissement@cc-saonegrosne.fr

Raccordements/branchements :

Tél. : 03 85 44 78 99

Mail : assainissement@cc-saonegrosne.fr

• Service Environnement - Gestion des déchets

Tél. 03 85 44 78 99

Mail : environnement@cc-saonegrosne.fr

Du lundi au vendredi 8h30 à 12h et 14h à 17h

• France Services / Portage de Repas à domicile

Du lundi au vendredi : 8h30 à 12h et 14h à 17h

32 rue des Mûriers - Tél. 03 85 44 99 28

france-services.sennecey@cc-saonegrosne.fr

Magali MAURICE : 06 31 16 35 65

GESTION DES DECHETS

La simplification au niveau national du tri des emballages depuis janvier 2023 a permis à notre collectivité de réduire d'environ 50 tonnes nos ordures ménagères.

Néanmoins, l'inflation (+6%), l'augmentation de la TGAP (Taxe Générale des Activités Polluantes - de 52 à 58€ la tonne) nous obligent à revoir le montant de notre redevance.

Pour rappel, la TGAP était, en 2020, de 25€ la tonne et atteindra 65€ la tonne en 2025. Elle est applicable sur tous les déchets non recyclables destinés à l'enfouissement.

Afin d'équilibrer au plus juste le budget déchets, notre redevance 2024 augmentera d'environ :

- 30 € par an pour les bacs de 80 litres
- 32 € par an pour les bacs de 120 litres

Horaires d'ouverture des déchèteries de la Communauté de Communes entre Saône et Grosne :

SENNECEY-LE-GRAND :

Lundi/mardi/jeudi/vendredi : 14h00/18h00 - Mercredi/samedi : 9h00/12h00 et 14h00/17h00

NANTON :

Lundi/mardi/jeudi/vendredi : 9h00/12h00

Mercredi/samedi : 9h00/12h00 et 14h00/17h00

Vous trouverez ci-dessous un document synthétisant la nouvelle loi Biodéchets au 01/01/2024.

FOCUS loi Biodéchets au 1^{er} janvier 2024

Cette nouvelle réglementation impose le tri à la source des biodéchets pour les particuliers (via les collectivités) et les professionnels (quel que soit leur volume de déchets).



Pour s'assurer que la réglementation est respectée, la collectivité doit atteindre au moins un des trois critères suivants :

Critère 1	Critère 2	Critère 3
"Ratio OMR" <ul style="list-style-type: none">• Taux de couverture minimal de 95 % de la population• Seuil maximal de production d'OMR (en fonction de la typologie d'habitat)	"Ratio biodéchets" <ul style="list-style-type: none">• Seuil maximal de biodéchets (résants dans les OMR) de 39 kg/hab/an	">50 % de biodéchets" <ul style="list-style-type: none">• Détournement de 50 % minimum des biodéchets présents dans les OMR

Pour notre CC, lors de la dernière caractérisation OMR de 2020, nous avons pas atteint 33,7 kg/hab/an de biodéchets, le critère 2 étant donc atteint, nous n'allons pas mettre en place de solution supplémentaire à celle existante, c'est-à-dire vente de composteur à tarif préférentiel pour ceux le souhaitant et mise en place de compostage partagé pour les communes volontaires.

Il n'y a donc aucune obligation pour chaque particulier de composter !

L'ECHO DES ASSOS

LA PIERRE FICHE

En ce début d'année au nom de l'association je vous présente tous mes vœux pour 2024 que nous espérons riche de belles rencontres lors de nos manifestations.

Nos manifestations 2023 :

- **Projection du 10 mars du Film de Pierre Yves Bouvet : « Népal, ultime marche vers le ciel »**

Deux projections : une à 14h30 pour 2 classes de Boyer accompagnées de leur institutrice, suivie d'un goûter et l'autre à 20h, 101 entrées, suivi d'un apéritif dinatoire. Un grand succès pour ces deux projections



- **Brocante du 25 juin**

Une fois n'est pas coutume retour du beau temps pour ce dimanche, 45 exposants, un millier de visiteurs ainsi qu'une ambiance festive et conviviale.

- **Marché Artisanal du 19 novembre**

21 exposants ont répondu présents. Une journée placée sous le signe de la convivialité. Afin d'évaluer le nombre de visiteurs, nous avons organisé une tombola avec le ticket d'entrée gratuit : 244 entrées comptabilisées.

Le premier lot, une nuit en chambre double au Château de Pymont, a été gagné par une Boétrate. Merci à Christel Baumann pour sa générosité. Une dizaine d'autres lots offerts par les exposants ont été gagnés par des visiteurs de tout horizon.

Nous reconduirons l'expérience l'année prochaine.



Nos manifestations 2024 :

- Brocante : 23 juin
- Assemblée Générale : 1er octobre
- Marché Artisanal : 17 novembre

!!! Deux autres manifestations sont à l'étude : une projection en mars et un concert en juillet !!!

Projets que l'association aide à financer :

La restauration du Lavoir de Pymont est en cours, les travaux ont repris courant novembre dernier.

La restauration de l'intérieur de l'Eglise a commencé. Les échafaudages sont posés. Au moins 6 mois de travaux.

Notre Association a fait un don de 15 000 € à la Fondation du Patrimoine.

Vous pouvez nous soutenir en adhérant à notre Association.

La cotisation annuelle est de 10 € payable par chèque à l'ordre de « Association La Pierre Fiche » ou espèces à déposer chez Annelise Dehon, 44 montée de l'Eglise.

**Merci à tous ceux qui soutiennent notre Association
Bonne Année 2024**

Catherine HUMBERT

LE FOYER RURAL

Des projets nombreux et variés pour 2024, dont voici la liste ci-après :

Marche hebdomadaire du mercredi matin : Pour les personnes intéressées : rendez-vous le mercredi matin à 9 h sur le parking de la Salle Polyvalente.

Contact : François GIRARD : francois.girard876@orange.fr - Tél : 06.22.14.85.91

Gymnastique : Le lundi après-midi de 18 h 30 à 19 h 30 avec la coach intervenante : Mme VOISIN Christelle. Possibilité de rejoindre le groupe.

Contact : Eliane BONTEMPS : elianebontemps71@orange.fr - Tél : 06.34.32.69.13

Atelier « Initiation Yoga » : « Aller plus loin dans l'apprentissage pour les personnes ayant déjà fait l'initiation ». Séances à programmer.

Contact : Myriam SAUTEREAU : maufranc71@gmail.com - Tél : 09. 81. 94. 22.02 /06.62.32.46.84.

Soirée Bœuf bourguignon (à la place des moules frites) - Samedi 27 janvier 2024

Soirée Bowling : samedi 17 février 2024 : Restauration à la Maison des Vins. Possibilité covoiturage.

Contact et réservation : Patrick DUTHEY : patrick.duthey@orange.fr - Tél : 06.11.62.69.66

Atelier Cuisine – Samedi 23 mars 2024 en matinée : à la salle polyvalente. Possibilité pour les conjoints de partager le repas de midi ensemble.

Contact : Pascale BEY : pascale_bey@yahoo.fr - Tél : 06.45.47.61.57 ou Bernadette CHAUPUIS : eric.chapuis842@orange.fr - Tél : 06.31.53.24.43

« Héritage GOLDMAN » le dimanche 17 mars 2024 au Zénith de Dijon. 49 personnes inscrites. Liste d'attente pour combler les éventuels désistements.

Contact : Eliane BONTEMPS : elianebontemps71@orange.fr - Tél : 06.34.32.69.13

Randonnée pédestre le lundi 1er mai : Repas tiré du sac.

Organisation : Henri VALOT – henri.valot@orange.fr -Tél : 03.85.32.14.96

Atelier Huiles essentielles – Samedi 20 janvier 2024 après-midi : Initiation de base. Reprise des grands principes essentiels. Approfondissement possible pour ceux qui le souhaitent à la demande.

Contact : Jacqueline VALOT : jacqueline.valot@orange.fr - Tél : 06.83.29.32.04 - Fixe : 09.63.66.14.96

Atelier Gymnastique au quotidien sur 4 séances. Programme synthétisé d'exercices à faire soi-même ensuite à la maison (4 séances) pour les débutants (groupe de 10 personnes) et deux séances de rappel pour ceux qui ont déjà suivi le module.

Contact : François GIRARD : francois.girard876@orange.fr - Tél : 06.22.14.85.91

Atelier Bons Jours par Mutualité BFC - Conduite - « En voiture je me rassure » : En cours d'étude. Programmation incertaine pour 2024.

Dans le cas d'impossibilité de ce module, sera programmé le module « sommeil »

Contact : François GIRARD : francois.girard876@orange.fr - Tél : 06.22.14.85.91

Ateliers Numériques proposés par LA POSTE - gratuit. Organisation et fonctionnement en cours d'étude.

Contact : François GIRARD : francois.girard876@orange.fr - Tél : 06.22.14.85.91

Jeu de piste à Sennecey-le-Grand – Découverte patrimoniale dans le cadre de la marche. Par équipes de 5 à 6 personnes – Date à fixer au printemps (vacances de Pâques)

Contact : François GIRARD : francois.girard876@orange.fr - Tél : 06.22.14.85.91

Bœuf à la broche à la salle polyvalente le **dimanche 25 août 2024**.

Projet de voyage « ZOO de BEAUVAL » sur **2 jours** : en cours d'étude. Coût 350 €. (le Foyer Rural accordera une réduction aux adhérents).

Contact : François GIRARD : francois.girard876@orange.fr - Tél : 06.22.14.85.91

Si vous êtes intéressé (e) ? Faites-le savoir en vous adressant directement au référent en charge de l'activité.

Rappel : pour s'inscrire aux activités sportives ou aux ateliers dispensés sur plusieurs séances, l'adhésion au Foyer rural est indispensable moyennant une cotisation de 12 €.

Le Président : François GIRARD

LE CLUB SAINT LOUP

L'Assemblée Générale du Club Saint Loup s'est tenue le mercredi 6 décembre 2023 en présence de Monsieur Le Maire et devant 33 personnes alors que 12 personnes s'étaient excusées. Le Club St Loup souhaite la bienvenue à une ancienne adhérente de retour.

Un remerciement est adressé à la municipalité qui met à disposition les locaux pour les réunions bimensuelles ainsi que pour toutes les manifestations du club.

Pas de concours de belote en 2023, alors que ces concours sont les principales sources de nos recettes.

Election du nouveau conseil d'administration :

Les membres dont le mandat arrive à échéance ont été réélus.

La composition du bureau précédent a été confirmée :

Président : Michel AUFRANC ;
Vice-Président : Raymond GRANGER ;
Trésorier : Annelyse DEHON ;
Trésorière Adjointe : Joëlle LEMOINE ;
Secrétaire : Chantal DUNOYER ;
Secrétaire Adjoint : Jean-Paul MARTOIRE.

L'activité marche, si le temps météo le permet, compte actuellement une dizaine de personnes qui se retrouvent devant la salle polyvalente de Boyer à 14 heures le premier mercredi de chaque mois pour marcher une heure et demie sur un parcours sans difficulté. But : garder la forme sans compétition !

Pour s'inscrire au Club ST LOUP une seule formalité : une cotisation de 20 €, qui vous assure pour les activités via Générations Mouvement-Aînés Ruraux à qui nous versons 9 € par adhérent.

De plus, **la carte d'adhérent vous permet de bénéficier de réductions** comme par exemple sur l'abonnement au JSL (10 %) ou sur les cotisations d'assurance à Groupama, ce qui couvre très largement le prix de l'adhésion.

En vous connectant à Générations

Mouvement 71, vous les retrouverez en consultant les avantages ; tant local qu'au niveau national en cliquant [sur Accueil / rejoignez-nous / avantages / niveau national / cliquez/-ici](#).

Sur ce même site, en cliquant [sur Accueil / spectacles / sorties](#), vous aurez toutes les informations nécessaires :

- sur le séjour en Crète du mardi 7 mai 2024 au mardi 14 mai 2024 soit 8 jours et 7 nuits ;
- sur la croisière sur la Seine du mardi 4 septembre 2024 au dimanche 8 septembre 2024.

Activités actuelles :

- Préparation à la dictée des clubs - Jeux de cartes : belote et tarot.
- Jeu de dames - Jeu d'échecs - Scrabble – Rummikub.
- Marche tranquille
- Pétanque
- Animations en coordination avec le foyer rural - etc...

Activités en devenir :

- Opérations entre- aide ponctuelle - Travaux manuels.

Les dates de la dictée Génération Mouvement avec sujets départementaux sont fixées aux lundis 15 janvier, 12 février et 18 mars 2024

Vous pouvez contacter le président au 09.81.94.22.02 et mieux, assister à la prochaine rencontre du **mercredi 03 janvier 2024** à la salle polyvalente à 14 heures.

J'insiste, il n'est pas trop tard pour prendre une inscription au club pour l'année 2024.

Aux personnes nées avant 1960, je dis : venez nous rejoindre.

Côté pratique : Les personnes qui auraient des difficultés pour se déplacer ou sans moyen de locomotion seront prises en charge et acheminées aux rencontres mensuelles.

Parlez-en autour de vous et à très bientôt de vous rencontrer. Michel AUFRANC

LA TIRELIRE DES LOUSTICS

La Tirelire des Loustics a démarré sa saison sur les chapeaux de roue puisqu'en septembre elle a participé à deux événements. En effet, les parents d'élèves de Boyer, Jugy, Vers et Mancey ont tenu la buvette pour la fête du centre de loisirs à Sennecey ainsi que pour le festival Chœur en cours à Jugy.

Dans la foulée, l'assemblée générale s'est tenue, Thomas Borjon a été réélu président. Parmi les habitants de Boyer on retrouve Natacha Ruch, secrétaire, et Annabelle Frérot, trésorière. Au conseil d'administration il y a aussi Christophe Guyon, Yolaine Cazaux, Victoria Gomes et Sébastien Planchon. Boyer est donc en force dans l'Association.

Boyer a aussi été au centre de l'attention le vendredi 8 décembre, lors de la distribution des sapins, avec un mini marché de Noël où l'on a retrouvé la Miellerie de la Natouze et une buvette dont les bénéfices permettent aux écoliers de bénéficier de sorties scolaires ainsi que d'activités et de matériel au sein de l'école qui changent de l'ordinaire. Le Père Noël est ensuite passé dans chaque classe.

Pour le reste de l'année, il y a une vente de fleurs à venir, une vente de fromages d'Auvergne, une bourse aux jouets, un repas cochon à la broche et bien-sûr la kermesse. Des événements qui seront répartis sur les différentes communes, car le but de la Tirelire des Loustics est aussi d'animer nos villages.

Maintenant on vous attend nombreux pour **l'après-midi carnaval qui aura lieu le 23 mars à Vers.**

Contact : associationlesloustics@gmail.com



LES AGENTS COMMUNAUX

- Les agents techniques

Bernard BONTEMPS, agent depuis le 01/01/2002

Frédéric CHABRIER, agent depuis le 07/06/2005

Mr Franck LESAGE Agent Technique a quitté son poste le 22 septembre dernier.
Un autre Agent étant en arrêt depuis fin juillet, nous avons dû recruter.

Guillaume BOUTE est arrivé au poste d'Agent Technique le 02/11/2023, pour soutenir et renforcer l'équipe.

Laetitia VION, agent depuis le 11/05/2017



- Les secrétaires

Corinne MEULIEN-VALENÇON, depuis le 12/04/2022

Anne-Laure GEVREY, depuis le 03/11/2022

HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE ET DE L'AGENCE POSTALE

La Mairie accueille le public :

- Le lundi : 13h30/17h
- Le mardi : 9h00/12h00 et 13h30/17h
- Le jeudi : 9h00/12h00 et 13h30/17h
- Le vendredi : 9h00/12h00 et 13h30/17h

Rencontre avec le Maire, Jean-Paul BONTEMPS :

- Le vendredi de 14h à 16h

Pour prendre rendez-vous, 03.85.51.03.69 ou par email : mairie@boyer71.fr

L'Agence Postale est ouverte :

- Le lundi : 13h30/16h45
- Le mardi : 9h00/12h00 et 13h30/16h45
- Le jeudi : 9h00/12h00 et 13h30/16h45
- Le vendredi : 9h00/12h00 et 13h30/16h45

Votre boîte aux lettres ne porte aucun nom ?

Cette information manquante pose problème :

- Aux facteurs,
- Aux livreurs,
- Aux services communautaires (déchets, assainissement),
- A la Mairie qui doit enquêter pour pallier ce défaut.

Je change de commune :

- **En arrivant, je me présente en Mairie,**
- **En partant, je signale mon départ.**